

1^{er} avril 1966, Port-Cartier

Construction d'élévateurs à grain

La région de la Côte Nord – l'une des dix régions apparaissant sur la nouvelle carte économique et administrative du Québec est souvent considérée comme un pays minier par excellence, avec ses installations gigantesques, avec la croissance vertigineuse de sa production et par l'importance de la main-d'œuvre employée dans ce champ d'activités.

Cependant, en y regardant de plus près, on s'aperçoit vite que l'économie de la région est beaucoup plus diversifiée. Ainsi, depuis quelques années, la population active dans les secteurs forestier, minier et manufacturier est à peu près égale. Par contre, le secteur tertiaire y est nettement prédominant, avec plus de la moitié des effectifs.

Et l'on sait que dans les pays modernes, la présence d'un secteur tertiaire fort est l'un des signes d'une très grande croissance économique. Aux États-Unis, par exemple, 60 % environ de la population active travaille dans la construction, le commerce, les transports, les communications, les services, l'administration et ainsi de suite.

Mais toutes ces activités économiques n'existeraient pas si elles ne s'appuyaient sur l'industrie primaire, comme les forêts et les mines, et sur l'industrie manufacturière. Dans la région de la Côte Nord, la société Québec Cartier Mining est justement l'un de ces piliers essentiels sur lequel repose toute la structure économique régionale. À Gagnon et à Port-Cartier, la compagnie a créé de toute pièce un grand complexe industriel comprenant une vaste mine à ciel ouvert, une immense usine de concentration, une usine de production d'énergie hydroélectrique, deux villes modernes et coquettes, un chemin de fer de 191 milles reliant la mine au golfe, et enfin, un port de mer.

Question de fait, ce port est l'un des plus profonds. Avec Canada, et à ce chapitre, il vient au premier rang au Québec. Avec ses 50 pieds à marée basse, il peut accommoder les plus gros navires de transport utilisés de nos jours, par exemple, ceux qui ont une longueur de 1 000 pieds et qui ont un jaugeage de 100 000 tonnes. Le port a été creusé dans le roc, afin d'éviter les frais périodiques de dragage. Il est gardé libre de glace à l'année longue par un système de bulles d'air comprimé installé au fond du port. Dans les deux bassins d'ancrage, il y a quatre quais d'une longueur totale de 3,980 pieds. En raison de ses qualités physiques et de ses avantages économiques, Port-Cartier constituait un choix naturel et le site idéal pour la construction immédiate d'élévateurs à céréales. C'est pourquoi la société Louis Dreyfus, qui compte parmi les plus grands commerçants internationaux de céréales, s'est intéressée aux installations portuaires de Port-Cartier.

Louis Dreyfus Corporation est membre du groupe de la société française qui a été fondée en 1851, et dont les ramifications s'étendent travers le monde entier. À New-York, la compagnie est en opération depuis 1905 et elle possède des sous-bureaux dans plusieurs villes américaines de même qu'il Vancouver et à Winnipeg.

A la suite de l'accord intervenu entre les sociétés Québec Cartier Mining et Louis Dreyfus Corporation, celle-ci commencera incessamment la construction d'un élévateur à céréales qui nécessitera des investissements de l'ordre de \$14 000 000. De conception moderne, cet

élévateur aura une capacité initiale de 10 000 000 de boisseaux, avec une manutention annuelle de 100 000 000 de boisseaux, ce qui veut dire à toutes fins pratiques, que le chiffre d'affaires de la compagnie atteindra les \$200 000 000 par année.

Au début des opérations, c'est-à-dire lorsque commencera la saison de navigation de 1968, la main-d'œuvre permanente sera de 125 personnes environ.

En plus de l'importance du projet en regard de Port-Cartier et de sa région – car il s'agit d'un cas typique de décentralisation économique – l'installation de Louis Dreyfus Corporation dans le Québec signifie que la présence de notre province dans le commerce international des céréales sera définitivement consacrée.

Quant à la circulation accrue qu'entraîneront nécessairement les nouvelles opérations de la Compagnie sur le St-Laurent, on peut dire qu'elle aura des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie québécoise et canadienne.

Au nombre des facteurs qui ont contribué au succès des pour parlers, il me fait plaisir de noter la participation active du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, par le truchement de sa direction du Commerce (division des commerces et services).

En guise de conclusion, je désire féliciter et remercier les responsables de cette importante initiative et je leur souhaite le plus grand succès à eux, de même qu'à tous ceux qui sont en train de façonner l'avenir économique de la Côte Nord.